



## mon voisin s'est approprié une partie de mon terrain

Par **nathal**, le **12/03/2013** à **12:01**

bonjour, j'ai hérité d'un terrain de 56a cadastré à la mairie en province mais non borné par contre un chemin sépare mon terrain de celui du voisin et un muret au fond et je souhaiterais le vendre. Seulement le voisin a planté des arbres dessus car quand il a voulu faire border son terrain il s'est aperçu qu'il lui manquait de la surface et il a décidé qu'il prendrait sur ma parcelle. Que puis-je faire pour pouvoir vendre la surface que j'ai et qui est bien délimité par un chemin d'un coté et un muret de l'autre et cadastré pour 56a et non 30a comme le prétend le voisin?merci

Par **repondre**, le **12/03/2013** à **12:14**

bonjour

il faudrait vous rendre au cadastre avec les réf desdits terrains afin de connaitre leurs surfaces exactes et leurs propriétaires

bonne journee